

Le 8 avril 2010

FINANCIÈRE MONCEY

Le Conseil d'administration de Financière Moncey, réuni le 8 avril 2010, a arrêté les comptes de l'exercice 2009.

Le résultat net consolidé ressort à 7,5 millions d'euros contre -9,1 millions d'euros en 2008 et intègre 7,2 millions d'euros de résultat des entreprises associées (principalement Société Industrielle et Financière de l'Artois et IER).

Les capitaux propres part du Groupe s'établissent à 373 millions d'euros au 31 décembre 2009, contre 311 millions d'euros fin 2008, en augmentation de 62 millions d'euros, après la prise en compte notamment de la réévaluation des participations correspondant à la remontée des valeurs boursières.

Le résultat net social atteint 0,4 million d'euros, contre 24 millions d'euros en 2008, en raison de l'absence de dividendes versés par la Société Industrielle et Financière de l'Artois.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée Générale de verser un dividende de 1 euro par action au titre de l'exercice 2009.

Chiffres consolidés de Financière Moncey (en millions d'euros)	2009	2008
Chiffre d'affaires	0	0
Résultat opérationnel	(0)	(0)
Résultat financier	1	2
Part dans le résultat net des entreprises associées	7	(10)
Impôts	(0)	(0)
Résultat net	7	(9)
dont part du Groupe	7	(9)

